



DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE 31600

ARRONDISSEMENT DE MURET

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SEYSSES



N° 06/2026

Information aux riverains Rue Forgues

Madame, Monsieur,

Afin de permettre la réalisation de travaux sur le réseau d'eau potable par la Société Publique Locale Les Eaux du SAGE au 2 rue Forgues, la rue Forgues sera barrée et interdite à la circulation du 8 au 10 juin 2026, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00. Cette restriction ne s'appliquera pas aux riverains, dont l'accès sera maintenu.

Par ailleurs, la société MIDI TRAVAUX PUBLICS interviendra au 8 rue Forgues pour des travaux sur le réseau de gaz. Ces travaux sont autorisés du 15 juin au 18 juin 2026 mais ne nécessiteront qu'une demi-journée d'intervention au cours de cette période.

L'accès aux riverains et aux véhicules de secours sera toutefois maintenu, autant que de besoin.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Fait à SEYSSES, le 04 juin 2026

Jérôme BOUTELOUP
Maire de SEYSSES

